



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

20033058

Déposé / Reçu le

20 FEV. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0466 398 071

Dénomination(en entier) : **COOPERATIVE DE PERCEPTION ET D'INDEMNISATION
DES EDITEURS BELGES**(en abrégé) : **COPIEBEL**Forme juridique : **Société Civile sous forme de Société coopérative à responsabilité
limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Roger Vandendriessche 18 (boîte19), 1150 Woluwe-Saint-
Pierre****Objet de l'acte : Modification au sein du directorat et modification des pouvoirs de signature**

PREMIERE RESOLUTION : Nomination d'un nouveau directeur général et pouvoirs de signature

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration de COPIEBEL du 20 mai 2019, Monsieur BENOIT DUBOIS remplacera Mr BERNARD GERARD, retraité, comme directeur général de l'ADEB à partir du 01 Avril 2020. Mr BENOIT DUBOIS disposera des pouvoirs de signature et de gestion bancaire pour cette date. SIMON CASTERMAN, président et PHILIPPE COMELIAU, trésorier, tous deux administrateurs de COPIEBEL, approuvent ce transfert de pouvoir.

Les pouvoirs de signature seront les suivants :

- Pour un montant inférieur à 10.000 € : seule la signature de BENOIT DUBOIS est requise.
- Pour un montant illimité : les signatures de Mr BENOIT DUBOIS ainsi que celle de Mr PHILIPPE COMELIAU ou celle de Mr SIMON CASTERMAN sont requises.

Fait à Bruxelles, le 19 février 2020

Bernard Gerard
Le Directeur Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).